Communiqué diffusé le 3 décembre 2015

Réponse aux mises en cause répétées de l'Arald

Communiqué diffusé le 3 décembre 2015. À plusieurs reprises, au cours de la campagne des élections régionales, de fausses informations ont été diffusées au sujet de l'Arald et reprises dans les médias. L'association souhaite faire la mise au point suivante :

Sur son blog de campagne et dans certains médias, M. Laurent Wauquiez a mis en cause l'association, son Directeur, puis son Président, en diffusant des informations erronées et en pratiquant un amalgame préjudiciable pour l'Arald, son Conseil d'administration et ses 170 adhérents qui représentent la filière du livre en Rhône-Alpes.

Ainsi, contrairement à ce que ce candidat a affirmé le 12 novembre sur la radio Lyon Première, le Président de l'Arald, élu par le Conseil d'administration en 2012 pour mener le redressement de l'Agence, n'est ni « proche du Parti socialiste », ni « poursuivi par la Justice ».

Ces propos mêlent injustement les dirigeants actuels de l'association aux agissements délictueux d'un ancien salarié, licencié en 2012 et poursuivi pénalement par le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance d'Annecy. Une procédure judiciaire est en cours, dans laquelle l'Arald et la Région Rhône-Alpes se sont portées parties civiles.

Grâce au soutien réaffirmé des partenaires publics de l'association ainsi qu'à la mobilisation des professionnels du livre au niveau régional et national, l'Arald a tourné la page du redressement judiciaire en 2013, avec un projet de redéploiement de ses activités confié à une équipe restreinte de 7 salariés menée par un nouveau directeur.

L'Arald rappelle qu'elle est une association indépendante pilotée par son Conseil d'administration, cofinancée par la Région Rhône-Alpes et le Ministère de la Culture, DRAC Rhône-Alpes. Son équipe salariée est composée de professionnels qui accompagnent l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre dans leur développement économique et culturel.